

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉ FAI – 000302 – MDE 24/016/00 Action complémentaire sur l'AU 238/98 (MDE 2

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / PRISONNIER D'OPINION

SYRIE

Nizar Nayyouf

Londres, le 22 mai 2000

Contrairement à ce qui avait été annoncé, Nizar Nayyouf n'a pas été libéré. La famille de cet homme a informé Amnesty International qu'il était toujours détenu à la prison de Mezzé. L'Organisation s'excuse pour la confusion qui a pu être créée par la précédente mise à jour de cette Action urgente, dans laquelle il était écrit que Nizar Nayyouf était libre.

Les proches de Nizar Nayyouf ont indiqué qu'ils lui avaient rendu visite à deux reprises en prison depuis sa prétendue libération. Ils ont également indiqué qu'il était en mauvaise santé, qu'il ne pouvait pas marcher sans s'aider d'une canne, qu'il avait une infection à l'œil et des douleurs dans le dos. Peu de temps après son arrestation en 1992, Nizar Nayyouf aurait été soumis au supplice de la " chaise allemande " (chaise de métal munie de parties mobiles qui provoque une hyperextension de la colonne vertébrale de la victime tout en exerçant une très forte pression sur son cou et ses membres).

Le 26 avril 2000, Nizar Nayyouf aurait été retiré de la prison de Mezzé. On lui aurait alors dit qu'il serait libéré s'il acceptait de signer une déclaration dans laquelle il s'engageait à ne participer à aucune activité politique non autorisée. Ayant refusé de signer cette déclaration, il aurait été reconduit en prison.

Plusieurs sources, dont les *Lijan al Difa'a an al Hurriyat al Dimoqratiya wa Huquq al Insan fi Suriya* (Comités de défense des libertés démocratiques et des droits humains en Syrie), organisation plus connue sous le sigle CDF, dont il est un membre de renom, et le Comité de coordination pour la démocratie en Syrie (CCDS), avaient indiqué que Nizar Nayyouf avait été relâché le 22 ou le 23 avril 2000. Sa libération présumée avait été signalée dans un premier temps dans le journal de langue arabe Al Hayat le 26 avril, qui citait des sources officielles syriennes, sans préciser leur identité.

Peu de temps après, des informations contradictoires ont circulé et le 7 mai, les propos suivants d'Aktham Nuaysa porte-parole des CDF et ancien prisonnier d'opinion ont été cités par le journal Al Hayat : " *Les proches de Nizar ne l'ont toujours pas vu, ce qui nous incite à douter de la véracité des informations faisant état de sa libération ; nous continuons de considérer qu'il est un prisonnier d'opinion* ".

Nizar Nayyouf purge une peine de dix ans d'emprisonnement à laquelle il a été condamné à l'issue d'un procès d'une flagrante iniquité devant la *Mahkamat Amn Al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État) en raison de sa participation aux activités des CDF.

Nizar Nayyouf a reçu le Prix mondial de la liberté de la presse qui lui a été décerné par l'UNESCO le 3 mai 2000, Journée mondiale de la liberté de la presse. Ces dernières années, il s'est vu attribuer un certain nombre de récompenses pour son action de défenseur des droits humains, notamment par la section tunisienne d'Amnesty International et par Reporters sans frontières.

**ACTION RECOMMANDÉE SUPPLÉMENTAIRE : télégramme / fax / télex / aérogramme / lettre par avion (en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :**

-

- Appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition le prisonnier d'opinion Nizar Nayyouf, incarcéré depuis janvier 1992 ;

-

- demandez qu'il soit immédiatement autorisé à recevoir des soins médicaux dans une institution spécialisée ou un hôpital civil.

**APPELS À :**

**Président :**

His Excellency  
President Hafez al-Assad  
Presidential Palace  
Damas  
Syrie

**Télégrammes :** President al-Assad, Damas, Syrie

**Télex :** 419160 prespl sy

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président  
de la République,

**COPIES À :**

**Ministre de l'Intérieur :**

His Excellency Dr Muhammad Harba  
Minister of the Interior  
Ministry of the Interior  
Merjeh Circle  
Damas  
Syrie

**Fax :** 963 11 222 3428

**Télex :** 411016 AFIRS SY

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

**Ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 3 JUILLET 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION OU DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL  
S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI**

---

*.La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*